

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

INTRAGAZ - DEMANDE DE MODIFIER LES TARIFS
D'EMMAGASINAGE DE GAZ NATUREL D'INTRAGAZ
À COMPTER DU 1er MAI 2023

DOSSIER : R-4189-2022

RÉGISSEURS : Me SIMON TURMEL, président
Me NICOLAS ROY
M. PIERRE DUPONT

AUDIENCE DU 4 OCTOBRE 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 2

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE
Me LIDIA TROILO
avocats de la Régie

DEMANDERESSE :

Me ADINA GEORGESCU
Me CASSANDRA MODAFFERI
avocates d'Intragaz

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me VINCENT LOCAS
avocat de Énergir, S.E.C. (ÉNERGIR);

Me DOMINIQUE NEUMAN
avocat de Regroupement pour la transition,
l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	4
PREUVE DU RTIÉÉ	
JEAN SCHIETTEKATTE	
INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	9
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	23
RÉINTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	36
DISCUSSION	38

1 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce quatrième
2 (4e) jour du mois d'octobre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du quatre (4)
8 octobre deux mille vingt-deux (2022) par
9 visioconférence. Dossier R-4189-2022 : Demande de
10 modifier les tarifs d'emmagasinage de gaz naturel
11 d'Intragaz à compter du premier (1er) mai deux
12 mille vingt-trois (2023). Poursuite de l'audience.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci, Madame St-Cyr. Alors nous reprenons. Bonjour
15 à toutes et à tous. Nous poursuivons aujourd'hui
16 avec la présentation de la preuve de RTIEÉ avec
17 maître Neuman.

18 Mais juste avant, Maître Georgescu...

19 Bonjour, Maître Neuman. Juste avant, pour une
20 précision, on va faire le point sur les
21 engagements, sur l'engagement 3, je crois. Il y en
22 avait trois, puis on en a deux de complétés. Où en
23 sommes-nous?

24 Et la deuxième chose, on ne demandera pas
25 d'amendement, mais on va vous demander de déposer

1 ce que vous nous avez dit hier, vous étiez d'accord
2 de mettre une mise à jour, de déposer une mise à
3 jour afin de tenir compte du nouveau taux
4 d'inflation avec - on me fait signe - le chiffrier
5 Excel.

6 Me ADINA GEORGESCU :

7 Entendu, Monsieur le Président. Bonjour. Bonjour,
8 Monsieur le Président, messieurs les Régisseurs.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Alors, bonjour.

11 Me ADINA GEORGESCU :

12 Alors, oui, on prend bien note. Donc, Intragaz fera
13 le nécessaire pour faire la mise à jour de ces
14 pièces conformément à la demande de la Régie. Puis
15 relativement à l'engagement numéro 3, nous sommes
16 en train d'en finaliser la mise en page. Donc, il
17 devrait être déposé au système de dépôt
18 électronique ce matin, probablement même avant la
19 fin de l'audience de cet avant-midi.

20 Puis je souhaite également mentionner à la
21 Régie qu'hier Intragaz a appris de TQM qu'une
22 lettre venait d'être reçue de la part du
23 gouvernement en lien avec le financement qui a été
24 demandé pour l'étude de résilience et cette lettre
25 sera également déposée au dossier au courant de la

1 journée aujourd'hui afin d'informer la Régie de
2 l'avancement des discussions avec le gouvernement
3 en lien avec ce financement. Donc, c'est en cours
4 également ce matin.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Excellent. Et par rapport à la mise à jour que je
7 vous ai demandée, est-ce que c'est dans la journée
8 ou vous devez prendre le tout en engagement pour
9 une date ultérieure? Parce que le délibéré
10 commencera lorsque...

11 Me ADINA GEORGESCU :

12 Oui. Alors, si vous me donnez juste un instant, je
13 vais juste vérifier avec Intragaz.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Oui, oui, allez-y. Oui. Ou revenir après... tout de
16 suite après.

17 Me ADINA GEORGESCU :

18 Parfait.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Oui, effectivement, vous avez jusqu'à demain si
21 requis, parce que demain nous siégeons également.

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Oui, exact. Alors, si vous permettez, je vais
24 prendre le temps de consulter les représentants
25 d'Intragaz puis je vous reviens après le

1 témoignage...

2 LE PRÉSIDENT :

3 Exact.

4 Me ADINA GEORGESCU :

5 ... du RTIEÉ.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Exact.

8 Me ADINA GEORGESCU :

9 Parfait. Merci beaucoup.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Merci. Maître Neuman, c'est à votre tour.

12 Me DOMINIQUE NEUMAN :

13 Oui. Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour,
14 Messieurs les Régisseurs. Dominique Neuman pour le
15 RTIEÉ. Simplement incidemment en lien avec ce que
16 ma consoeur d'Intragaz vient d'indiquer, est-ce
17 qu'il est possible de savoir si la lettre du
18 gouvernement est favorable ou défavorable à la
19 demande d'aide financière ou si c'est simplement un
20 suivi et qu'il n'y a pas encore de décision?

21 LE PRÉSIDENT :

22 Si ça peut aider... Maître Georgescu? Peut-être
23 qu'elle est en consultation. Commencez votre
24 présentation. Lorsqu'elle reviendra, on lui posera
25 la question.

1 PREUVE DU RTIÉÉ

2

3 Me DOMINIQUE NEUMAN :

4 D'accord. Alors, je vous remercie beaucoup.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci.

7 Me DOMINIQUE NEUMAN :

8 Notre témoin, monsieur Jean Schiettekatte, est
9 présent et il est prêt à être... il est prêt à
10 témoigner.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Prêt à être assermenté.

13 Me DOMINIQUE NEUMAN :

14 À être assermenté d'abord et à témoigner ensuite.

15

16 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce quatrième
17 (4e) jour du mois d'octobre, A COMPARU :

18

19 JEAN SCHIETTEKATTE, conseiller en énergie, ayant
20 une place d'affaires au 1463, rue Riverdale,
21 Sainte-Adèle (Québec);

22

23 LEQUEL, après avoir fait une affirmation
24 solennelle, dépose et dit :

25

1 INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Q. **[1]** Je vous remercie, Monsieur Schiettekatte.

3 J'inviterais madame la greffière si elle pouvait
4 avoir la gentillesse de projeter notre présentation
5 qui est la RTIÉÉ-01, Document 2, qui est la pièce
6 C-RTIÉÉ-0010, que nous avons déposée hier. Je vous
7 remercie beaucoup.

8 Avant de commencer, Monsieur Schiettekatte,
9 est-ce que vous reconnaissez les documents, donc ce
10 document-ci ainsi que votre rapport réalisé
11 conjointement avec d'autres personnes, qui est le
12 C-RTIÉÉ-0008 (RTIÉÉ-1, Document 1) déposé le
13 vingt-deux (22) août deux mille vingt-deux (2022)?
14 Est-ce que vous reconnaissez donc ces deux
15 documents comme ayant été préparés par vous ou sous
16 votre supervision?

17 M. JEAN SCHIETTEKATTE :

18 R. Oui, je le reconnais.

19 Q. **[2]** Je vous remercie beaucoup. Alors, je vous
20 invite, Monsieur Schiettekatte, à débiter votre
21 présentation.

22 R. Merci, Maître Neuman. Bonjour à tous, Monsieur le
23 Président, les Régisseurs et tous les participants.
24 Bien, si on pouvait aller à la page numéro 3. On va
25 traiter ce matin de trois sujets. Le dernier étant

1 celui qui nous intéresse le plus évidemment comme
2 groupe environnemental. Alors le premier, c'est la
3 structure tarifaire d'Intragaz. On parle ici d'un
4 tarif de dix (10) ans, un tarif unique pour les
5 deux sites.

6 Alors, la première chose, c'est que devant
7 les représentations d'Intragaz, le RTIEÉ accepte
8 que les tarifs soient fixés, tel que demandé par
9 l'entreposeur, pour un terme de dix (10) ans, mais
10 en prévoyait au terme de trois à cinq ans une
11 audience... pas une audience dans le sens d'une
12 cause tarifaire complète, comme cela a été
13 mentionné erronément dans le contre-interrogatoire
14 devant la Régie pour justifier les demandes
15 d'ajustement des cavaliers tarifaires. Bon. Là, on
16 parle des C du compresseur C-1 et d'éventuels
17 investissements en résilience H2, et de la révision
18 en vingt vingt-huit (2028) des dépenses récurrentes
19 d'exploitation prévues.

20 Alors, ce qu'on ne veut pas ici, c'est que
21 ce soit une lettre tout simplement qui soit envoyée
22 et le reste se passe plus tard. On aimerait quand
23 même que les divers intervenants puissent donner
24 des commentaires sur ce qui est présenté par
25 Intragaz.

1 La perception qu'a Intragaz des barèmes
2 ordinaires de financement de projet, même si elle
3 n'a pas testé le marché, apparaît donc pour militer
4 pour un terme plus long, même si objectivement le
5 contrat long terme avec Énergir aurait dû lui
6 suffire à convaincre les marché qu'elle a la
7 certitude de son revenus pour dix (10) ans.

8 Mais compte tenu de la possibilité que les
9 taux bancaires dans cinq ans ne rebaissent pas aux
10 niveaux actuels, le besoin de stabilité dans le
11 financement apparaît donc militer pour un terme
12 plus long. Donc, le tarif unique... Bon. Le tarif
13 unique des sites d'Intragaz demeure approprié.

14 Alors la page suivante, c'est notre
15 recommandation. Je ne la lirai pas parce qu'elle
16 était déjà dans notre mémoire. Mais globalement, on
17 est d'accord à utiliser le terme de dix (10) ans,
18 ce qu'on se questionnait au début de notre approche
19 dans ce dossier-là.

20 La page suivante. Alors, ici, on parle du
21 revenu requis annuel prévu - et le RARU en
22 découlant - pour vingt vingt-trois, vingt
23 trente-deux (2023-2032). Alors, nous sommes
24 satisfaits de la position conservatrice d'Intragaz
25 prévoyant une hausse de près de cinquante pour cent

1 (50 %) de ses dépenses en informatique pour assurer
2 entre autres la sécurité des systèmes de
3 technologie de l'information, un poste budgétaire
4 susceptible de connaître une hausse importante et
5 stratégique des besoins.

6 Les attaques informatiques se poursuivent
7 en effet dans le domaine du transport, du stockage
8 du gaz naturel. Ici, on peut regarder...

9 La récente attaque contre le plus
10 grand opérateur grec de transport de
11 gaz naturel DESFA par le gang de
12 rançongiciels Ragnar Locker est la
13 dernière d'une liste croissante
14 d'incidents où des groupes spécialisés
15 dans les ransomwares ont attaqué des
16 sociétés énergétiques. Cet acteur
17 malveillant semble préférer les
18 secteurs des infrastructures
19 critiques, ayant ciblé plus de 50
20 organisations de ce type aux
21 États-Unis au cours des deux dernières
22 années.

23 Alors, on revient encore une fois qu'on
24 félicite Intragaz des positions qu'elle prend avec
25 son approche en augmentant les dépenses dans le

1 domaine informatique. Alors, la page suivante.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Elle va revenir sous peu la page.

4 R. Oui. Bien en fait, c'est la recommandation. Je ne
5 la relirai pas, mais globalement on est d'accord
6 avec les dépenses qui étaient présentées. Alors,
7 c'est ça. On peut aller à la page 6 si vous voulez.

8 Je veux peut-être juste faire un point dans
9 cette recommandation-là, rappeler que sur les
10 dépenses en assurance on est d'accord avec la
11 position d'Intragaz de conserver le cinq pour cent
12 (5 %). En fait, on pense que les négociations avec
13 son courtier c'est la meilleure façon, là,
14 d'obtenir le meilleur taux.

15 Et il y a beaucoup d'incertitude dans le
16 financement de projet actuellement dans le domaine
17 des assurances et on pense pas que le deux point
18 cinq pour cent (2,5 %), là, qui est proposé par un
19 autre des intervenants est suffisant, en fait, ce
20 que moi je vois dans d'autres projets sur le
21 marché. Alors la page suivante, la page 7.

22 Alors ça c'est le sujet qui nous intéresse
23 le plus. L'investissement dont l'autorisation est
24 demandée pour le Plan de résilience d'hydrogène. Le
25 mélange d'hydrogène a été étudié et mis à l'essai

1 dans plusieurs juridictions. Cependant, les études
2 et les projets antérieurs se sont concentrés sur
3 les systèmes de distribution de gaz naturel à basse
4 pression. Le mélange d'hydrogène dans les systèmes
5 de transport et de stockage souterrain à haute
6 pression en est encore à ses balbutiements.

7 Le mélange d'hydrogène n'a pas été encore
8 largement adopté en raison de la connaissance
9 limitée des effets à long terme sur l'intégrité des
10 pipelines et la compatibilité des matériaux. Alors
11 ici, il y a beaucoup d'études, là, qui sont en
12 train d'être réalisées, mais ils ont tous une
13 consistance, c'est le long cycle de développement.

14 Alors je pense que c'est une des raisons,
15 là, pourquoi des programmes comme le CFF... - ça,
16 c'est en anglais - le Clean Fuel Fund ou le Fonds
17 pour les combustibles propres appuie ce genre de
18 démarche-là, c'est-à-dire de supporter les
19 développements énergétiques dans leur transition
20 énergétique. Alors, la page suivante.

21 Bon, on ne connaît pas le contenu, là, de
22 la lettre qui a été envoyée par le ministère de
23 l'Énergie, mais on invite quand même ici Intragaz à
24 valider avec TQM le contenu de sa demande conjointe
25 avec Intragaz afin de s'assurer que cette demande

1 soit conforme au niveau de maturité technologique
2 requis pour obtenir une aide du Fonds pour les
3 combustibles propres.

4 Alors, il se peut que la qualification de
5 « recherche et développement » de cette demande
6 d'aide financière (qualification semble-t-il
7 erronée selon les actuelles réponses d'Intragaz)
8 ait besoin d'être rectifiée afin d'accroître les
9 chances d'obtention de cette aide et donc de
10 réduire l'impact tarifaire.

11 Alors si on regarde dans le guide lui-même,
12 là, du Fonds des combustibles propres, il y a un
13 répertoire de questions et une des questions traite
14 exactement de ce sujet-là. Alors on demandait à
15 NRCAN ou au ministère de l'Énergie, Ressources
16 Canada :

17 Quel est le niveau de maturité
18 technologique que les projets proposés
19 de productions [...]

20 Parce que ce qui est intéressant dans ce
21 programme-là - puis j'invite aussi la Régie à
22 considérer ça - c'est qu'il ne finance pas non
23 seulement les études, mais il finance
24 éventuellement les projets. Alors, un projet qui a,
25 comme ici là, l'étude de faisabilité qui serait

1 financée, bien ça ouvre une porte à, bon, peut-être
2 combler les inquiétudes qu'avait Intragaz sur le
3 financement de leur projet ultérieur. Alors, on a
4 des subventions pour les projets de production et
5 d'étude de faisabilité qui « doivent satisfaire au
6 temps de l'application du programme ».

7 Alors là ici c'est :

8 Grâce à ce fonds, Ressources
9 naturelles Canada appuie la production
10 de carburants propres partout au pays.
11 Le programme éliminera les risques des
12 projets à l'échelle commerciale qui
13 utiliseraient des technologies
14 éprouvées. Ainsi, pour être éligibles
15 au financement, les projets de
16 production de carburant propre
17 proposés doivent être conçus pour
18 utiliser ou déployer des technologies
19 au niveau de maturité 9.

20 Alors ça c'est l'échelle : 1, c'est de la
21 recherche pure et 9, c'est des produits
22 commerciaux. Alors, où on ne fait pas de R & D.

23 Les études de faisabilité, qui
24 évalueraient, entre autres, les
25 considérations économiques, techniques

1 et de planification des solutions
2 potentielles à un problème commercial
3 ou à une opportunité, et
4 détermineraient si celles-ci sont
5 viables pour une analyse plus
6 approfondie, doivent évaluer les
7 projets qui, une fois exécutés,
8 prévoient d'utiliser une technologie
9 avec un niveau de maturité
10 technologique 9.

11 Alors, encore une fois, on voit ici selon
12 nous que la définition du projet de TQM, Intragaz
13 se qualifierait très bien dans ce cadre-là, mais il
14 faut faire attention de ne pas trop le qualifier,
15 comme projet de recherche. Alors je présume, ça
16 fait peut-être l'objet, là, des éclaircissements
17 qu'a demandé le fédéral dans les discussions.

18 Alors, la page suivante. Hormis cette
19 subvention, là, qui serait très bien parce qu'elle
20 pourrait couvrir à la fois l'étude et la
21 réalisation du projet, on pense que cette étude-là
22 devrait être réalisée même si cette aide financière
23 du fonds n'est pas reçue, ceci en raison des
24 avantages d'une telle étude de résilience pour
25 l'environnement.

1 L'étude des effets de l'intégration de
2 l'hydrogène du gaz transporté au
3 Québec dans les systèmes d'entreposage
4 de gaz naturel existants est
5 souhaitable.

6 Il serait imprudent en effet de ne pas
7 étudier la résilience des
8 installations d'entreposage existantes
9 (ou de séparer...

10 Là, comme c'est fait dans d'autres projets.

11 ... l'hydrogène du gaz naturel afin de
12 construire des installations
13 supplémentaires d'entreposage du seul
14 hydrogène puis le remêler au gaz après
15 entreposage).

16 Alors, ça a des effets qui sont les suivants.

17 Premièrement, sur le terrain, bon :

18 Étant donné que l'étude se concentrera
19 sur la conversion des actifs existants
20 du segment 3 et s'appuiera sur le
21 programme de gestion de l'accès, il
22 n'y a aucun impact prévu en ce qui
23 concerne l'utilisation du terrain.

24 Alors, ça, c'est très intéressant au niveau
25 environnemental. Aussi, bon, c'est la même chose

1 pour la végétation, les sols :

2 Le mélange d'hydrogène dans
3 l'infrastructure de gaz naturel
4 existante pourrait minimiser l'impact
5 et les perturbations sur le sol, le
6 terrain et la végétation car il évite
7 le besoin d'une nouvelle
8 infrastructure dédiée à l'hydrogène.
9 De plus, un impact et une perturbation
10 minimisés sur la végétation, le
11 terrain et le sol réduiraient l'impact
12 sur la faune, les connaissances
13 écologiques traditionnelles et
14 l'utilisation des terres.

15 Et aussi, un autre point, bon, qui est un petit peu
16 discuté, évoqué dans les questions de maître
17 Neuman :

18 Il y aura lieu d'examiner si l'azote
19 peut être utilisé comme gaz coussin,
20 si la nouvelle définition (entrant en
21 vigueur le 1er janvier 2023) du gaz
22 naturel comme « mélange gazeux »
23 permet de l'injecter.

24 Alors, on pense que c'est peut-être une solution,
25 encore une fois, pour réduire les coûts.

1 Alors, à la page suivante. C'est notre
2 recommandation. Je ne la lirai pas encore. Et nous
3 on pense - bon, je vais peut-être revenir sur ce
4 point-là rapidement - que ça devrait être
5 comptabilisé dans les coûts de projet, comme un
6 traitement à long terme de tous les coûts et
7 réduire l'impact sur le client.

8 Alors, ça fait un petit peu le tour, je
9 vous remercie, on a essayé d'être rapides et sur
10 les points nouveaux par rapport à notre mémoire.

11 Q. **[3]** Je vous remercie et notre témoin est prêt à
12 répondre à d'autres questions.

13 R. Oui, d'accord.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Q. **[4]** C'est apprécié, Monsieur Schiettekatte.

16 R. Oui.

17 Q. **[5]** Alors, oui, effectivement, vous avez mis
18 l'accent sur les points nouveaux et les points
19 importants. - Maître Neuman... pardon, Maître
20 Georgescu, maître Neuman avait posé une question en
21 début de présentation à savoir le contenu de la
22 lettre, ce serait strictement un suivi ou une
23 réponse négative ou une réponse positive? C'était
24 pour ajuster, en fait, la présentation de son
25 témoin dépendant du contenu de la lettre.

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 Oui, excusez-moi, Monsieur le Président, j'ai
3 entendu seulement à la fin, le fait qu'une question
4 a été soulevée à cet égard-là. Nous étions en train
5 de discuter avec les représentants d'Intragaz.

6 Le contenu de la lettre est à l'effet
7 que... en fait, c'est un suivi relativement au
8 financement et c'est l'annonce d'une prochaine
9 étape en vue, justement, d'avancer dans le
10 processus lié à ce financement. Donc, ce n'est pas
11 une réponse négative, ce n'est pas non plus une
12 réponse officielle positive, mais c'est une
13 prochaine étape pour se rendre vers la finalisation
14 du processus.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Merci.

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 La lettre serait déposée à quel moment? Je n'ai pas
19 très bien compris. Au présent dossier.

20 Me ADINA GEORGESCU :

21 Nous sommes en train de faire le nécessaire pour la
22 déposer incessamment, là. Ça va être fait d'ici les
23 prochaines minutes lorsque nous allons avoir une
24 petite pause pour pouvoir procéder au dépôt.

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 O.K. Je vous remercie beaucoup.

3 Me ADINA GEORGESCU :

4 Merci.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci. Si je respecte l'ordre du calendrier est-ce
7 que, Maître Cadrin, vous avez des questions pour
8 monsieur Schiettekatte?

9 Me STEVE CADRIN :

10 Pas de questions, Monsieur le Président. Merci.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Merci. Et de votre côté, Maître Georgescu?

13 Me ADINA GEORGESCU :

14 Pas de questions de notre côté non plus. Merci,
15 Monsieur le Président.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Merci. Maintenant, Maître Troilo, pour la Régie,
18 est-ce que vous avez des questions?

19 Me LIDIA TROILO :

20 Pas de questions. Merci.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Pas de questions. Oui, alors une question ici de
23 mon collègue maître Roy.

24

25

1 INTERROGÉ PAR LA FORMATION

2 Me NICOLAS ROY :

3 Q. [6] Monsieur Schiettekatte, j'ai cru vous entendre
4 au tout début de votre présentation mentionner que
5 vous vouliez au niveau... pour les investissements
6 qu'il y ait une audience. Vous avez glissé très,
7 très rapidement, vous avez dit...

8 M. JEAN SCHIETTEKATTE :

9 R. C'est...

10 Q. [7] C'est peut-être maître Neuman qui va le faire
11 en argumentation, mais c'est ce que vous avez
12 énoncé extrêmement rapidement.

13 R. Bien en fait, c'est plus pour s'il y a des
14 investissements de côté au niveau He, hydrogène et
15 du... - comment ça s'appelle? - du... je vais
16 revenir dans mon... dans mon chose, au niveau du
17 compresseur. C'est juste sur ces deux points-là.

18 Alors... parce que bon, on ne connaît pas
19 le montant, là, qui va être donné en fait par le
20 gouvernement fédéral par exemple, or on aura
21 peut-être des suggestions à faire dans ça, parce
22 qu'il y a d'autres subventions complémentaires
23 aussi qui pourraient aller être cherchées. Alors,
24 je pense que ce serait intéressant, là, qu'on
25 puisse faire valoir ces points-là puis peut-être

1 encore une fois réduire l'impact pour les clients
2 de l'introduction de ces nouvelles technologies là.

3 Alors, bon, dans mon cas j'ai d'autres
4 clients, là, qui sont plus avancés, qui sont dans
5 le processus en fait de... je pense, là, qui est
6 décrit par Intragaz, là, de « due diligence » que
7 fait le fédéral dans une deuxième étape. Alors,
8 c'est pour ça qu'on faisait cette recommandation-là
9 de bien dire... de faire valoir auprès du
10 gouvernement fédéral de... que ce n'est pas un
11 projet de recherche, mais c'est vraiment du
12 développement, puis c'est ce qu'on comprend bien,
13 là, du témoignage d'Intragaz.

14 Q. [8] Mais ce qui m'intéresse plus c'est le
15 compresseur. Dans la requête, il y a une question
16 qui a été posée par maître Troilo, là, qu'on attend
17 en argumentation de la part d'Intragaz, la portée
18 des paragraphes 16, 17 de leur demande.

19 R. Bien on...

20 Me NICOLAS ROY :

21 Maître Neuman, vous aurez à nous préciser, là...

22 R. Oui.

23 Me NICOLAS ROY :

24 ... qu'est-ce que vous voulez exactement pour le
25 compresseur?

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Oui, d'abord je vais attendre la réponse
3 d'Intragaz, mais je pourrai le préciser en
4 argumentation. Mais essentiellement, notre
5 recommandation à l'heure actuelle c'est que ce ne
6 soit pas juste une lettre au niveau procédural, que
7 ce... qu'il y ait une audience, mais sur le point
8 qui fait l'objet du cavalier tarifaire seulement.
9 Ce n'est pas... on ne parle pas d'une
10 nouvelle audience tarifaire totale, mais une
11 audience sur le sujet du cavalier tarifaire demandé
12 dans chacun des deux cas.

13 R. Oui, si je peux ajouter à votre réponse... en fait,
14 je pense qu'on a bien entendu le message
15 d'Intragaz. Ce qu'on ne veut surtout pas c'est
16 affecter leur « cash flow ». Parce que c'est sur le
17 « cash flow » que va se baser le prêteur pour leur
18 donner le prêt au meilleur tarif, c'est-à-dire au
19 meilleur taux.

20 Et évidemment, on a posé des questions sur
21 les réserves, le « Debt Service Ratio » qui est
22 un... je pense que c'est très positif s'ils peuvent
23 obtenir un point vingt-cinq (1,25). Il y a beaucoup
24 de projets actuellement dans le marché où les
25 banques sont nerveuses, elles demandent un point

1 quarante (1,40). Alors je pense que ça c'est très
2 intéressant. Et... mais on ne veut pas affecter le
3 « cash flow », mais on ne veut pas non plus... je
4 pense que c'est des investissements importants puis
5 je pense que maître Neuman fera l'argumentation.

6 Me NICOLAS ROY :

7 Q. [9] Merci.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Merci, Maître Roy. Question? Oui, alors monsieur
10 Dupont a une question ou des questions.

11 M. PIERRE DUPONT :

12 Merci, Monsieur le Président. Pierre Dupont pour la
13 Formation. Bien le bonjour, Messieurs. Merci
14 d'abord pour la présentation. Peut-être juste pour
15 faire du pouce un peu sur ce que mon collègue
16 maître Roy vient de mentionner. Je comprends quand
17 vous dites, Maître Neuman, puis vous aurez la
18 chance de revenir, mais que ce ne sera pas une
19 audience complète, mais avec les mêmes
20 intervenants?

21 C'est comme si on était dans, je ne sais
22 pas, dans une phase ultérieure, trois ans plus
23 tard, cinq ans plus tard, ou on reprend avec un
24 ensemble d'intervenants sur les projets
25 d'investissement qui pourraient être autorisés,

1 puis que tout ce qui reste à déterminer c'est la
2 mécanique, là, enfin, du cavalier tarifaire, là, la
3 mécanique elle va être connue également, là,
4 toujours sur l'hypothèse, là, sous réserve du
5 délibéré, mais on rappelle tout le monde à la
6 table?

7 Vous n'êtes pas obligé de répondre tout de
8 suite, mais si vous voulez répondre plus tard.

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 Oui, je pourrais revenir là-dessus en
11 argumentation, mais en principe, si c'est... en
12 principe, c'est le même dossier, donc est-ce que ça
13 veut dire que le dossier va rester ouvert
14 pendant... jusqu'en deux mille vingt-huit (2028)?
15 Bon, en tout cas, je pourrais vous revenir
16 là-dessus...

17 M. PIERRE DUPONT :

18 O.K.

19 Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 ... mais si c'est le même dossier, c'est les mêmes
21 intervenants qui le souhaitent. Mais de toute
22 façon, il y en a deux, là. C'est les mêmes
23 intervenants qui le souhaitent qui peuvent faire
24 des représentations lors de cette audience sur le
25 cavalier tarifaire. Bien, je sais... bien, de toute

1 façon, toujours s'il y a une nouvelle phase, la
2 Régie usuellement va peut-être inviter, s'il y a
3 d'autres intervenants, à se manifester et indiquer
4 s'ils veulent faire des représentations.

5 Donc, ça revient à peu près au même, à
6 faire un tout nouveau dossier, mais je ne sais pas
7 si, pour des raisons de simplicité, si on peut
8 garder le dossier ouvert jusqu'à ce que le cavalier
9 tarifaire arrive dans le dossier pour qu'on puisse
10 le traiter par cette audience supplémentaire.

11 Ça me semble le plus simple, si c'est
12 simple pour la Régie aussi.

13 M. PIERRE DUPONT :

14 Je vous remercie. Je vais revenir avec votre
15 témoin, monsieur Schiettekatte.

16 Q. **[10]** Le Plan de résilience, j'ai accroché... Donc,
17 à la page 8, lorsque vous parlez du programme
18 fédéral, même... je présume que la réponse est non,
19 parce que là, parce que le programme s'adresse au
20 projet de production de carburant, de technologie
21 éprouvée, donc, on n'est pas dans la production du
22 carburant, mais je présume que le programme doit
23 aussi avoir une interprétation plus large,
24 l'utilisation également de carburant propre, pas
25 juste...

1 M. JEAN SCHIETTEKATTE :

2 R. Oui, c'est exact, là, c'est l'ensemble du système,
3 alors ça va...

4 Q. **[11]** C'est le cycle.

5 R. C'est l'ensemble, exactement, ça touche aussi
6 surtout le transport et l'entreposage aussi, parce
7 que ça va main dans la main. Si vous produisez,
8 c'est beau, puis vous n'êtes pas capable de le
9 transporter, ça ne va pas bien aller.

10 Q. **[12]** Non, c'est pour ça que je...

11 R. Mais cet extrait-là du guide était plus pour la
12 question des technologies, là, parce qu'on a vu
13 d'autres projets qui ont eu des problèmes dans ce
14 sens-là.

15 Q. **[13]** Bon, bien vous m'amener sur mon autre point.
16 Donc, vous dites : pour les fins du programme, il
17 ne faut pas mettre l'accent sur la recherche et
18 développement, parce que ça prend des technologies
19 éprouvées, ça prend des technologies matures, là,
20 je vous avoue sincèrement que je ne connais pas le
21 degré de maturité 9, mais je présume que c'est
22 quand même un degré de maturité assez élevé, là, on
23 n'est pas dans - permettez l'expression -...

24 R. Oui.

25 Q. **[14]** ... dans les « start-up », là, on n'est pas

1 dans... aux balbutiements d'une technologie, là, on
2 doit être beaucoup plus loin dans le cycle de
3 technologie, donc, de mettre plus l'accent sur le
4 fait que c'est un projet, le Plan de résilience en
5 soi, bon, c'est plus qu'un projet de démonstration,
6 là, pour en arriver à pouvoir utiliser
7 effectivement le stockage, mettre de l'hydrogène
8 dans les sites de stockage, mais là où je m'en
9 vais, puis c'est peut-être... donc, c'est ça, donc,
10 de ne pas mettre l'accent sur la recherche, c'était
11 ça votre point?

12 R. Bien, en fait, ce que je considère, moi, pas que
13 c'est un projet de recherche, je considère que
14 c'est vraiment un projet de développement, puis
15 j'abonde un petit peu dans le sens, puis ce qu'on
16 avait fait ressortir dans notre mémoire, là, un
17 petit peu, c'était... je pense que c'est un projet
18 de développement qui est intéressant, puis qu'il
19 faut juste pas faire atten... bien c'est un petit
20 peu... Intragaz le dit, là, dans son témoignage,
21 que le mot « recherche et développement » n'aurait
22 pas dû être là. Puis je pense que ce qu'on veut
23 dire, là, dans ce message-ci, c'est important de le
24 passer, là, dans l'étape qu'ils vont être avec les
25 discussions à NRCAN de dire qu'on va continuer à

1 utiliser... t'sais, c'est clair qu'il y a des
2 exemples de projets, là, qui utilisent ce genre de
3 réservoir là qui existe, il y a des ajustements à
4 faire, mais on n'est pas dans un TRL qui est très
5 très bas, là, t'sais, c'est... on utilise des
6 compresseurs qui sont connus, on utilise des
7 technologies qui sont connues.

8 C'est plus d'en faire la démonstration
9 commerciale et puis évidemment l'opportunité, là,
10 que nous on voit d'aller aider Intragaz à faire sa
11 transition vers une entreprise verte. Peut-être que
12 dans vingt (20) ans ils vont juste stocker de
13 l'hydrogène, on ne le sait pas qu'est-ce qui va
14 arriver, mais c'est un pas dans ce sens-là.

15 C'est ça que nous on voit, puis on les
16 encourage beaucoup à aller auprès de ce fonds-là
17 parce qu'il finance, comme je le disais tout à
18 l'heure, non seulement la partie des études, mais
19 aussi la partie de la réalisation du projet, une
20 grande partie des... c'est plusieurs milliards de
21 dollars qui sont annoncés, sont pour justement la
22 réalisation des projets.

23 Q. [15] Je vous remercie. Puis juste un dernier point,
24 puis c'est peut-être plus pour maître Neuman. Parce
25 que je crois comprendre que bon, au niveau fédéral

1 puis tout ça ce n'est pas nécessairement de la
2 recherche et développement, mais pour les fins de
3 reconnaissance de ce projet-là au niveau
4 réglementaire c'est l'article 49 qui, lui, prévoit
5 que les dépenses de recherche et développement
6 soient traitées comme un actif. Mais qu'au niveau
7 fédéral ce n'est pas nécessairement de la recherche
8 et développement, ou on est plus sur le mot
9 « développement »... juste à concilier les deux.

10 R. Oui, c'est ça. Bien c'est vraiment le dernier mot
11 de la phrase que vous avez dit qui est beau, c'est
12 du développement. Alors ça qualifie dans les deux
13 côtés, c'est pour ça qu'on appelle ça du TRL,
14 c'est-à-dire que c'est... s'il n'y avait pas de
15 développement ou encore des essais, bien il n'y
16 aurait pas de subvention. Alors, il y a quand même
17 une subvention pour aider à minimiser le risque.

18 Souvent c'est un risque, là, qui est au
19 niveau commercial. Ou un autre risque qui
20 m'apparente dans ce dossier-là, c'est l'intégration
21 de technologie connue pour résoudre un problème
22 nouveau. Alors, c'est un petit peu ça ici, là. On
23 n'ira pas développer un nouveau compresseur, là,
24 t'sais. On va probablement adapter le compresseur
25 au besoin qu'on a.

1 On regarde, là, peut-être là on parlait de
2 l'azote, on parle d'intégrer des choses qui sont
3 connues. On ne parle pas de développer des nouveaux
4 instruments.

5 Q. **[16]** Une dernière quest...

6 Me DOMINIQUE NEUMAN :

7 Si...

8 M. PIERRE DUPONT :

9 Oui, excusez, Maître Neuman.

10 Me DOMINIQUE NEUMAN :

11 Si je peux compléter, mais ça c'est pour vous
12 donner un avant-goût de ma plaidoirie de demain.
13 Donc, du point de vue de l'article 49, si c'est un
14 projet de recherche et développement, il n'y a pas
15 de problème, c'est comme si c'était un actif. Parce
16 que c'est réputé être un actif.

17 Mais du point de vue comptable, de ce que
18 les témoins d'Intragaz ont répondu, il semble que
19 la meilleure qualification comptable, selon les
20 PCGR canadiens - puis je ne sais pas si la pièce a
21 déjà été déposée - semble-t-il que ce serait un
22 actif... que ce serait considéré comme un actif et
23 je ne sais pas si ce serait... bien ils ont dit
24 « tangible », bien on verra si c'est tangible ou
25 intangible. Donc, du point de vue comptable c'est

1 la catégorie qui rentre dans leur chaîne.

2 Et aussi, au niveau fédéral, comme l'a
3 mentionné monsieur Schiettekatte, c'est mieux de
4 pas trop le qualifier de recherche si on veut
5 éviter de perdre la subvention. Et donc, il y a ces
6 trois aspects. Donc, pour 49, ça ne change rien. Du
7 point de vue comptable, il faut le mettre dans la
8 bonne catégorie comptable pour les fins propres à
9 Intragaz. Et pour la subvention, il faut s'assurer
10 qu'on ne perde pas inutilement une subvention.

11 M. PIERRE DUPONT :

12 Je vous remercie.

13 Q. [17] Dernière question. Je reviens à vous, Monsieur
14 Schiettekatte. Le fameux RARU, donc on comprend que
15 oui, la recommandation est positive, là, pour la
16 mise en place d'un tarif uniforme. Mais question :
17 vous avez vu hier que bon, Intragaz va déposer une
18 mise à jour, qu'il va y avoir... dont notamment les
19 hypothèses d'inflation qui vont avoir pour effet de
20 faire augmenter de cent vingt-cinq mille dollars
21 (125 000 \$) la fameuse... le fameux RARU, là, pour
22 l'année deux mille vingt-trois (2023).

23 Là-dessus, est-ce que vous avez des
24 commentaires ou c'est... ça ne change absolument
25 rien à vos recommandations?

1 R. Non, ça ne change rien. On n'a pas le choix. Je
2 pense que ce qui est sage c'est de prévoir que
3 l'inflation va être là. Est-ce qu'elle va être là à
4 long terme ou pas? On pense qu'elle va être quand
5 même là un certain temps. Les gouvernements ont
6 quand même maintenant des dettes importantes, alors
7 ça va laisser une pression, là, sur le marché. Mais
8 non, je n'ai pas de... ça ne change pas tellement
9 notre... ça ne change pas notre position par
10 rapport à ça.

11 Q. [18] Je vous remercie. - Ça complète, Monsieur le
12 Président.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci, Monsieur Dupont. Maître Neuman, lorsque vous
15 ferez votre plaidoirie demain, c'est simplement
16 pour préciser, je veux m'assurer que c'est bien
17 compris ce que mes collègues ont soulevé par
18 rapport au cavalier tarifaire lorsque vous dites :
19 « Non, non, on ne prévoit pas une cause tarifaire
20 complète ».

21 C'est possiblement que c'est moi qui ai
22 utilisé le mot « complet » hier. C'est-à-dire que
23 si nous fermons le dossier, est-ce que vous évaluez
24 que dans trois ou cinq ans, quand vous dites à la
25 page 3, le point 1, le point 1a), je vais relire :

1 a) aux termes de 3 et 5 ans une
2 audience [...] devant la Régie pour
3 justifier les demandes d'ajustement
4 des cavaliers tarifaires [...]

5 Doit être prévue. C'est ce que je comprends. Alors,
6 si nous fermons le dossier, est-ce que ça prend un
7 avis public et ça devient une cause tarifaire en
8 quelque sorte ou est-ce qu'on doit laisser le
9 dossier ouvert? Voyez-vous les deux angles?

10 D'où le terme probablement que j'ai utilisé
11 hier « cause tarifaire complète ». C'était plus à
12 savoir, vu qu'on traite d'un cavalier tarifaire
13 avec un impact tarifaire, est-ce qu'il doit y avoir
14 application des articles 25 et suivants de la Loi?
15 C'est plus sous cet angle-là. Alors, ça complète.
16 Je n'ai pas de questions de mon côté.

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 J'ai bien compris.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Oui. Est-ce que vous avez un réinterrogatoire,
21 Maître Neuman, auprès de monsieur Schiettekatte?

22 RÉINTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

23 Oui, Monsieur le Président, j'ai une certaine
24 question à poser à monsieur Schiettekatte.

25 Q. [19] Dans la grille fédérale des niveaux de

1 maturité, vous avez mentionné « niveau de maturité
2 9 »; selon ce que vous avez vérifié, est-ce que
3 c'est le niveau de maturité le plus élevé ou est-ce
4 qu'il y a d'autres grades par la suite?

5 R. C'est le niveau le plus élevé. Après ça, c'est des
6 produits commerciaux.

7 Q. **[20]** O.K.

8 R. Alors, on est vraiment dans le délai de « D » de
9 développement, mais il n'y a pas de « R ». On
10 arrive là. Alors, c'est un petit ça. C'est assez
11 simple.

12 Q. **[21]** Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur
13 Schiettekatte.

14 R. Merci.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Alors, vous êtes libéré, Monsieur Schiettekatte.
17 Merci également.

18 R. Merci beaucoup.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Alors merci, Maître Neuman. Ça complète votre
21 preuve. Donc, ça complète également l'audience sous
22 réserve de... On me souligne que vous deviez nous
23 faire le point, Maître Georgescu. Mais je pense
24 qu'elle l'a fait le point. Est-ce que vous avez
25 d'autres informations? C'est complet, Maître

1 Georgescu?

2 Me ADINA GEORGESCU :

3 Bien, en fait...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Vous voulez déposer la pièce.

6 DISCUSSION

7 Me ADINA GEORGESCU :

8 Oui, nous allons déposer la pièce pour l'engagement
9 numéro 3. La lettre que j'ai mentionnée tout à
10 l'heure également qui nous est parvenue de TQM. Et
11 puis il resterait simplement à valider avec vous si
12 nous allons être en mesure de déposer la mise à
13 jour des pièces au dossier d'ici la fin de
14 l'audience de demain.

15 Donc, si vous me donnez quelques secondes,
16 je vais juste finaliser la discussion qui a eu lieu
17 ici tout à l'heure pour pouvoir vous revenir et
18 vous dire si c'est possible ou si un délai
19 supplémentaire va être nécessaire.

20 LE PRÉSIDENT :

21 O.K. Est-ce que vous avez besoin plus que quelques
22 secondes? On peut ajourner une pause de dix, quinze
23 (10-15) minutes si vous voulez.

24 Me ADINA GEORGESCU :

25 Oui. Oui. Pourquoi pas. Je pense que ça va

1 simplifier.

2 LE PRÉSIDENT :

3 O.K. Alors il est neuf heures quarante (9 h 40).

4 Neuf heures cinquante-cinq (9 h 55).

5 Me ADINA GEORGESCU :

6 Parfait. Merci beaucoup.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Ça va. Merci.

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10

11 REPRISE DE L'AUDIENCE

12 LE PRÉSIDENT :

13 Nous revoilà, Maître Georgescu.

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 Rebonjour, Monsieur le Président, Messieurs les
16 Régisseurs. Alors, nous avons fait le tour de la
17 question et puis je vous dirais que la réponse est
18 la suivante. Pour effectuer la mise à jour du
19 calcul du RARU, ça serait tout d'abord la pièce
20 Intragaz-1, Document 2 - puis je vous avoue, je
21 n'ai pas la cote de la Régie sous la main - c'est
22 la B-0007, qui devrait être modifiée.

23 Il s'agit de la pièce qui contient tous les
24 tableaux du calcul du RARU. Cet exercice-là...

25 C'est la pièce maîtresse, là. Cet exercice-là

1 pourrait être accompli d'ici la fin de la journée
2 ou d'ici demain matin pour que nous puissions
3 déposer la pièce mise à jour pour tenir compte de
4 l'inflation au dossier.

5 Cependant, ces modifications vont avoir
6 également un impact sur les autres pièces du
7 dossier et requéraient également une mise à jour
8 d'autres tableaux, graphiques et données dans le
9 reste de la preuve. Et cet exercice-là, lui, peut
10 prendre un certain temps à effectuer, simplement
11 pour nous assurer de ne rien manquer.

12 Donc, dans la mesure où la Régie serait
13 satisfaite pour une modification uniquement de la
14 pièce maîtresse, donc de B-0007, ça va pouvoir se
15 faire très rapidement, là, on serait en mesure de
16 déposer le tout d'ici la fin de la journée ou
17 demain matin au plus tard. Pour le reste, si c'est
18 absolument nécessaire, Intragaz va avoir besoin
19 d'un certain nombre de jours pour pouvoir effectuer
20 la mise à jour de l'intégralité de la preuve au
21 dossier.

22 LE PRÉSIDENT :

23 « Si c'est vraiment nécessaire », c'est votre terme
24 que vous avez utilisé. Je vais vérifier.

25 Laissez-moi une minute.

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 Parfait. Merci.

3 LE PRÉSIDENT :

4 On va se satisfaire de la pièce 0007, B-0007. Avec
5 le chiffrier, ça comprend tout ce qui est dans la
6 pièce B-0007 avec les annexes, je comprends.

7 Me ADINA GEORGESCU :

8 Tout à fait.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Mais pas les autres pièces.

11 Me ADINA GEORGESCU :

12 Parfait.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Pas les autres pièces.

15 Me ADINA GEORGESCU :

16 Entendu. Alors c'est bien noté, Monsieur le
17 Président. Ce sera fait. Puis il va y avoir le
18 fichier Excel et il va y avoir également la version
19 PDF de la pièce qui pourront être déposés au
20 dossier.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Bon. Ça va. Donc, ça complète le tout?

23 Me ADINA GEORGESCU :

24 Tout à fait.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 On se revoit, le prochain rendez-vous, c'est demain
3 après-midi.

4 Me ADINA GEORGESCU :

5 Parfait. À treize heures (13 h) nous serons prêts.

6 LE PRÉSIDENT :

7 « À treize heures (13 h) nous serons prêts ». Donc,
8 nous également. Alors une bonne fin de journée,
9 profitez du beau temps et on se revoit demain.
10 Merci.

11 Me ADINA GEORGESCU :

12 Merci beaucoup. Bonne fin de journée. Au revoir.

13 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

14

15

1

2

SERMENT D'OFFICE :

3

Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,

4

certifie sous mon serment d'office, que les pages

5

qui précèdent sont et contiennent la transcription

6

exacte et fidèle des notes recueillies par moi au

7

moyen du sténomasque d'une retransmission en

8

visioconférence, le tout conformément à la Loi.

9

10

ET J'AI SIGNE:

11

12

13

Sténographe officiel. 200569-7